

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 2 mars 2020 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Denis Ethier, Élane Brière, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Isabelle Nadon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre,

**20-03-162**                    **OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Madame la conseillère Élane Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

**20-03-163**                    **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse suppléante déclare la première période de questions ouverte.

**20-03-164**                    **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2020 AVEC MODIFICATION**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 24 février 2020, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par madame la conseillère Éline Brière, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 24 février 2020 en modifiant la résolution numéro 20-02-159 en y ajoutant à la fin du dernier paragraphe du dispositif le texte suivant « conditionnellement à l'acceptation du projet et à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt numéro 351. »

ADOPTÉE.

20-03-165

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 353 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE SPORTIF JACQUES-LESAGE**

Monsieur le conseiller Denis Ethier donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 353 visant à décréter un emprunt et une dépense de 132 000 \$ pour l'aménagement extérieur du centre sportif Jacques-Lesage, incluant des travaux de voirie, d'infrastructure et en architecture de paysage et le dépose.

La présidente de la séance présente le projet de règlement.

20-03-166

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 354 RELATIF À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SENTIER INTERGÉNÉRATIONNEL**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption, du règlement numéro 354 visant à décréter un emprunt de 72 600 \$ et une dépense de 140 000 \$ pour l'exécution de travaux d'aménagement du sentier intergénérationnel situé sur le terrain de l'hôtel de ville, et ce, sur une distance de 660 mètres et le dépose.

La présidente de la séance présente le projet de règlement.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse suppléante déclare la deuxième période de questions ouverte.

20-03-167

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame la conseillère Élane Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire